



ESCALADE : Brevet Fédéral Initiateur

Remarque : Les dates et lieux ont été choisis au regard des disponibilités des formateurs, locaux et des retours mais il nous est toujours possible de nous adapter. Si vous voulez participer à l'une ou à l'autre formation mais n'êtes pas disponibles à la date proposée, n'hésitez pas à nous contacter que nous puissions adapter la proposition.

Ces stages sont ouverts, dans les conditions prévues par la CFA Escalade et le domaine Formation, permettant la délivrance d'un diplôme « Brevet Fédéral ». Le cadre fédéral des formations escalade FSGT : [Accueil - CFME Formation \(claroline.com\)](http://www.claroline.com)

Après la formation, les compétences seront évaluées dans votre club et validées par celui-ci ; permettant alors l'obtention du diplôme.

Le programme pédagogique est défini par le collectif de formateurs escalade FSGT29 et le comité FSGT29 qui porte le stage.

1- Brevet Fédéral Initiateur Structures Artificielles Escalade (27/28 Mars 2021)

Cadre fédéral de formation SAE: [Accueil - CFME Formation \(claroline.com\)](http://www.claroline.com)

Le stage sera encadré par

- Formateurs :
 - RIVIERE Jerome
 - BOISSIER Audrey

Date et lieu

- Mercredi 24 Mars de 19h à 21h en visioconférence
 - Samedi 27 Mars de 9h à 17h au complexe Guegueniat à Brest
 - Dimanche 28 Mars de 9h à 17h au complexe Guegueniat à Brest
-
- L'hébergement n'est pas prévu mais des solutions seront proposées à ceux qui le souhaitent.
 - Au regard des conditions sanitaires et mesures liées, le maintien de la formation à ces dates ne pourra se faire que dans le cas d'un accès possible aux équipements sportifs dans le cadre d'une formation fédérale. Dans le cas contraire, le stage sera reporté à une date ultérieure
 - Inscriptions jusqu'au 14 Mars

Tarif : 25€ pour la participation aux frais de formation dont le livre-support « l'escalade pour tous »



ESCALADE : Brevet Fédéral Initiateur

Participants : en dessous de 8 inscrits et en l'absence d'un appui possible sur les pratiques enfants/jeunes -du fait de la fermeture de équipements sportifs-, à la date limite d'inscription, le 14 Mars, le stage sera reporté à une date ultérieure

Matériel nécessaire, Infos pratiques et programme

- *Les informations seront transmises aux inscrits*

2- Brevet Fédéral Initiateur Structures Naturelles Escalade (05/06 Juin 2021)

Cadre fédéral de formation SNE: [Accueil - CFME Formation \(claroline.com\)](http://claroline.com)

Le stage sera encadré par

- Formateurs :
 - RIVIERE Jerome
 - DUSSORT Jean Marc

Date et lieu

- Vendredi 04 Juin sur le lieu d'hébergement, arrivée possible à partir de 18h
- Samedi 05 Juin de 9h à 20h (en presquile de Crozon)
- Dimanche 06 Juin de 9h à 17h (en presquile de Crozon)
 - L'hébergement et la restauration : Village APAS-BTP, Pointe de Penhir 29570 Camaret sur Mer
 - Au regard des conditions sanitaires et mesures liées, le maintien de la formation à ces dates ne pourra se faire que dans le cas d'un accès possible aux équipements sportifs dans le cadre d'une formation fédérale. Dans le cas contraire, le stage sera reporté à une date ultérieure
 - Inscriptions jusqu'au 09 Mai

Tarif : 200€ pour la participation aux frais de formation dont le livre-support « l'escalade pour tous », les frais de déplacement du formateur, l'hébergement et la restauration en pension complète

Participants : en dessous de 8 inscrits, à la date limite d'inscription, le 09 Mai, le stage sera reporté à une date ultérieure

Matériel nécessaire et programme

- *Les informations seront transmises par la suite*

FICHE INSCRIPTION Formation escalade

Brevet fédéral Initiateur Escalade

- SAE, les 27/28 Mars 2021 (Date limite d'inscription : 14 Mars)
- SNE, les 05/06 Juin 2021 (Date limite d'inscription : 09 Mai)

PréRequis (Le président du club devra attester que le candidat possède bien ces prérequis.) :

- Être titulaire d'une licence omnisport FSGT en cours de validité.
- Avoir 16 ans révolus avant le début du stage.
- Être investi dans la vie associative de son club et avoir manifesté la volonté d'accomplir les missions d'initiateur et voir sa candidature à la formation présentée par son club.
- Pour le SAE : Pratiquer en autonomie depuis au moins un an ou être apte à grimper en tête des voies de niveau 5b en autonomie sur SAE.
- Pour le SNE :
 - Soit avoir le diplôme Initiateur SAE, soit par dérogation avoir déjà encadré en SAE ou SNE sur une saison au moins et voir sa candidature à la formation présentée par son club.
 - Être apte à grimper en tête et en autonomie des voies de niveau 5c en falaise et avoir pratiqué la manœuvre de haut de voie, l'assurage du second à partir du relais sommital, la réchappe, la descente en rappel ainsi que la remontée sur corde.

INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Participant

Nom : _____

Prénom : _____

Coordonnées (mail et/ou tel) : _____

N° de licence : _____

Activité pratiquée : _____

Adhérent à l'association _____

Dans mon club/association, je suis_

- Praticant
- Animateur / Encadrant
- Dirigeant



FICHE INSCRIPTION Formation escalade

INSCRIPTION DE CLUB

Club inscrivant

Nom : _____

N° d'affiliation : _____

Coordonnées (mail et/ou tel) : _____

J'inscris à la formation

Nom - Prénom	N° de licence	Qualité (<i>pratiquant, animateur /encadrant, dirigeant</i>)

“ J'autorise la prise, la diffusion et la publication de photos me représentant à l'occasion de ce stage. Dans le cas contraire ou en cas de changement d'avis, j'informerai par courrier la FSGT.”

Date et Signature

RESERVE AU COMITE

Inscription reçue le : _____ enregistrée le : _____

(Si inscription individuelle, Association informée :

Cout de la formation :

Paiement reçu le : _____ ref. : _____

Facture faites le : _____ ref : _____